



Des apprenants du français dans le jardin de la médiathèque Françoise Sagan. (pique-nique, jeux de société...)

Les médiathèques : de foisonnants lieux de vie !

En France, les bibliothèques et médiathèques forment le premier réseau culturel de proximité. Elles ont évolué avec la société : les simples établissements de prêt sont, bien souvent, devenus des ruches de savoirs et d'activités variés. Exemple, nécessairement partiel, avec quatre de ces nouveaux "tiers-lieux".

Bien-sûr, les Français vont toujours à la bibliothèque pour emprunter romans, bandes-dessinées, magazines, disques/CD et autres DVD. Mais ils y vont aussi pour écouter une conférence, participer à un atelier d'écriture, apprendre une langue étrangère ou... la couture, comme à la médiathèque de Bayeux (Normandie) qui prête des machines à coudre. Les usages hybrides se multiplient un peu partout, en zone ultra-urbaine, dans les petites villes, comme en territoire rural.

Le centre culturel de Thionville (Moselle)

Réalisée par l'architecte Dominique Coulon et inaugurée en 2016, cette médiathèque façon "Puzzle" a été conçue pour permettre la cohabitation de différents usages, avec des échelles variées : certains espaces, inspirés de la bulle, permettent l'intimité ; d'autres, plus vastes, invitent à la convivialité. Sa directrice, Floriane-Marielle Job, insiste sur une approche non-élitiste de la culture. Et de citer les studios de création numérique ouverts tant aux professionnels qu'aux amateurs. "Nous faisons dialoguer les champs du savoir - arts plastiques, littérature et numérique - autour de grandes thématiques. Notre dernière exposition, Empreintes, qui portait sur les traces que nous laissons sur l'Internet, a été déclinée de différentes manières : à travers le livre jeunesse Cliky : l'énigme numérique (ndlr : Ker éditions), par exemple."

La médiathèque de Lagord (Charente-Maritime)

Commune d'environ 7000 habitants, Lagord a été la première à mettre en place une grainothèque. Cette initiative, portée par l'association Graine de troc, permet aux usagers d'échanger des semences communes ou des variétés anciennes via une boîte installée

Médiathèque de Lagord et sa grainothèque.



© DR

© Wilfrid Schopp

Le nombre d'utilisateurs a augmenté de 23% depuis 2005 (soit + 4 millions), alors que, dans le même temps, la population française ne s'est accrue que de **4%**.

Le Puzzle de Thionville vu d'un drone et de l'intérieur.



© Laetis, Johan Barrot



© S. Bounhol

Vue aérienne du Cantou, pôle culturel et numérique d'Arvieu-Pareiloup... qui met à disposition, lui aussi, une grainothèque.



© Dominique Coulon



© Médiathèque Française Sagan

© Médiathèque Française Sagan

En 2016, la France comptait plus de **7 000 bibliothèques municipales et intercommunales.**



40% de la population en ont fréquenté une au cours des douze derniers mois (contre 35% en 2005).

Le public jeune est en forte progression : 53% des usagers en 2016 (contre 39% en 2005) appartiennent à la tranche d'âge des **15-24 ans.**

Source : Publics et usages des bibliothèques municipales en 2016, étude du ministère de la Culture.



© Pascal Dhennequin

Médiathèque Française Sagan.

dans la médiathèque. Laquelle accueille aussi des animations autour du jardin : dans le patio, la technique des lasagnes (couches superposées de compost et terreau nourrissant les plantations d'un potager) a été expérimentée au grand intérêt des participants.

La médiathèque Française Sagan (Paris)

Cet établissement du X^e arrondissement de la capitale n'affiche pas comme un étendard la notion de tiers-lieu (Cf. la définition de ce concept dans l'entretien en p. 6).

Pour son directeur adjoint, Philippe Colomb, "c'est une question de taille : avec nos 3 000 m², il est difficile d'établir une relation de proximité avec le public". Ce qui n'empêche pas de mener des actions dans cet esprit. Sont organisés ici des ateliers de conversation pour celles et ceux souhaitant apprendre le français (primo-arrivants, étudiants étrangers, femmes au foyer, etc.).

"Gratuits et ne nécessitant pas d'avoir une carte de bibliothèque ni de s'inscrire à l'avance, afin d'éviter au maximum les barrières ; ces ateliers s'inscrivent dans la coopération, plutôt que dans un rapport descendant au savoir."

"L'offre et les usages hybrides se multiplient un peu partout, en France."



Le pôle culturel d'Arvieu (Aveyron)

Dans ce village de moyenne montagne, où vivent 800 habitants, les gens viennent parfois de loin pour assister à un spectacle ou voir un film au "Cantou", "un lieu où il y a de la lumière tout le temps, la première porte d'entrée pour les nouveaux arrivants, et non une simple médiathèque",

explique Marie Cellier, sa responsable. C'est aussi un espace de ressources, accueillant écoliers et étudiants, proposant une connexion haut débit, un accompagnement à la communication pour les associations, entreprises ou particuliers, ainsi qu'une grainothèque, à l'instar de Lagord. Depuis 2017, il accueille un relais d'aide aux démarches administratives, avec le statut de Maison de service au public. Ce, dans une

démarche globale de mise en valeur du territoire et un contexte où les pouvoirs publics cherchent à en limiter l'érosion démographique.

Animation et sélection de livres
à la médiathèque Françoise Sagan.



© Stéphane Thévenin



© Médiathèque Françoise Sagan



© Médiathèque Françoise Sagan

“Le tiers-lieu est propice au partage des savoirs”

Entretien avec Sylvie Terrier, conservatrice des bibliothèques, directrice adjointe de la médiathèque André Malraux à Béziers. Experte en création de médiathèques/tiers-lieux, elle nous explique en quoi consiste cette approche.



Sylvie Terrier

D'où vient le concept de tiers-lieux ?

En 2009, une jeune conservatrice, Mathilde Servet, a publié un mémoire sur cette notion développée à l'origine par un sociologue américain, Ray Oldenburg. Celui-ci définissait le foyer comme premier lieu, le travail en second et le troisième comme un espace de sociabilisation (ex. : les cafés).

Les bibliothèques peuvent faire partie de ce troisième lieu : ce sont des endroits où l'on se sent bien, aménagés de manière conviviale.

“L'usager des médiathèques/tiers-lieux est invité à apporter sa contribution : c'est mutualiste aussi !”

Est-ce “efficace” ?

Cette approche rencontre un succès fou chez les adolescents, que l'on ne voyait plus guère en médiathèque classique.

Tout l'enjeu est d'amener à la lecture publique des personnes, qui en sont parfois éloignées, par une approche désacralisée. Le tiers-lieu est propice au partage des savoirs. L'usager est invité à apporter sa contribution : c'est mutualiste aussi !

Propos recueillis par Gaëlle Cloarec



Pour en savoir plus
bibliotheque-autour-du-monde.com
(blog de Sylvie Terrier)

DES TIERS AUX QUATRIÈMES LIEUX



L'élargissement des horaires d'ouverture des bibliothèques : voilà une question d'actualité faisant débat. La sénatrice Sylvie Robert (PS) a remis un rapport au ministère de la Culture sur ce sujet, en 2015. Constatant que nombre d'entre elles sont déjà des tiers lieux répondant à un besoin social et culturel, elle estime qu'ils pourraient devenir des quatrièmes lieux, assortis d'une dimension d'expression citoyenne, “voire politique au sens large du terme”, à travers des rencontres publiques sur des sujets sociétaux notamment.

G. C.